



## Conseil municipal du 14 mai 2014

### Compte-rendu

Le quatorze mai deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 9 mai, s'est réuni, à la mairie – salle du restaurant scolaire - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

Membres :		<b>Présents</b> :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD et Marie-Christine CALLSEN, Adjoints ; Fernand DARGAUD, Laurent PEGON, Bruno GALICHON, Yanisse DENAT, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Stéphanie MICHEL, Maryline PERRIN, Flavien FEUGERE et Delphine LINOIS, conseillers municipaux.
- en exercice :	19		
- présents :	16		
- votants :	18		
Quorum :	10		

**Absents et/ou représentés** : Joël CORNELOUP, Cécile TALON, représentée par Sandrine GALICHON, et Elodie BERRAUD, représentée par Daniel DURAND.

**Secrétaire** : Sandrine GALICHON - **Secrétaire auxiliaire** : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

\*\*\*\*\*

### Présentation du dossier de révision du plan local d'urbanisme par le maître d'œuvre, M. David BORGABELLO et débat sur le PADD

Le conseil municipal accepte que Jean-Victor THEVENET, Maire, donne la parole à David BORGABELLO, maître d'œuvre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU), pour qu'il présente le déroulé de l'étude en cours. Il l'a menée avec la commission ad hoc et les personnes publiques associées.

Le conseil municipal envisage d'arrêter le nouveau PLU lors de sa prochaine réunion, en juin.

### Conseil municipal du 29 avril 2014 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 29 avril.

### Jury d'assises - Tirage au sort des jurés pour l'établissement de la liste préparatoire de la liste annuelle départementale pour l'année 2015

Le conseil municipal tire au sort les jurés devant figurer sur la liste préparatoire 2015 du jury d'assises. Sont ainsi désignés : n° 921 – Jacques PORRON, n° 995 - Didier ROUX et n° 409 – Rémy DUMONT.

### Permanences à la table de vote pour les élections européennes du dimanche 25 mai 2014

Le conseil municipal détermine les permanences à la table de vote pour ce scrutin.

### Journal municipal Le Carillonneur - nouvelle formule à compter de juin 2014

Le conseil municipal décide de publier son journal municipal Le Carillonneur 3 fois par an (mars, octobre et décembre). Il confie la rédaction des articles au comité consultatif Communication et

à la secrétaire de mairie pour les informations municipales, sa conception, sa réalisation et sa distribution (sauf pour l'édition de fin d'année) à des prestataires extérieurs, avec le concours financier d'annonceurs.

## Budget principal : décision modificative n°2 au budget primitif 2015

Le conseil municipal approuve une deuxième décision modificative au budget primitif principal 2014 pour inscrire les nouvelles dépenses afférentes à la réalisation du journal municipal Le Carillonneur (recours à des prestataires extérieurs), soit 1 500 €. Il inscrit en recettes le montant des droits de mutation pour 2013 de 32 11,24 €. La différence entre les deux sommes figurera au compte Dépenses imprévues de la section de fonctionnement.

## Questions diverses

- **1% décoration des locaux de la garderie et du restaurant scolaires :**

Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise La Rue du Vitrail pour la pose d'un vitrail sur l'imposte de la porte de l'entrée principale. Il approuve le montant bien qu'il soit supérieur à celui de la subvention du Conseil général de la Loire.

- **Convention de mise à disposition de locaux à Carillon pour l'école de musique du Pays de Charlieu-Belmont**

Charlieu-Belmont Communauté a souhaité apporter quelques précisions au projet de convention proposé. Elles concernent le montant de la location forfaitaire pour intégration des frais de nettoyage des locaux. Le conseil municipal approuve.

- **Fermeture de la boulangerie de M. et Mme FOUILLAT**

Ce couple cessera son activité fin février 2015. Jean-Victor THEVENT le rencontrera avec Bruno GALICHON, délégué Economie à Charlieu-Belmont Communauté et Joël CORNELOUP, ancien artisan commerçant.

Le conseil municipal décide de poursuivre l'instruction du dossier de création d'un espace commercial au bourg. Il attend toujours de savoir si cette opération sera subventionnée par l'Etat.

- **Signalisation routière :**

Limitation de vitesse à 50 km/h route de Tigny : le conseil municipal suit la proposition de la commission Voirie de supprimer les panneaux limitant la vitesse, route de Tigny, car ils étaient en mauvais état.

Limitation de tonnage, chemin de la Grange du Bois : le conseil municipal suit la proposition de la commission Voirie de supprimer les panneaux limitant le tonnage.

- **Réforme des rythmes scolaires :**

Le conseil municipal prend connaissance du refus de la commune de VILLEREST d'appliquer la réforme des rythmes scolaires.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 23heures

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 20 mai 2014.

Le secrétaire de séance,  
Sandrine GALICHON



Le Maire,

Jean-Victor THEVENET

